



ÉVALUATION DE FIN D'ANNÉE PLAN DE LUTTE 2025-2026



"83.1. Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur régional de l'élève chargé de la reddition de comptes affecté à la région où se situe l'école.

2025-2026

L'école :	<u>Boucherville Elementary</u>	Partagé avec le conseil d'établissement	<u>10 juin 2026</u>
Directeur / Directrice	<u>Jenny Brousseau</u>	Partagé avec les enseignants et personnel scolaire	<u>8 juin 2026</u>
		Partagé avec les parents	<u>Septembre 2026</u>
	Soumis au directeur des services complémentaires et au directeur général		<u>10 juin 2026</u>

Priorités du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

- Réduire le niveau global d'anxiété chez l'ensemble de nos élèves
- Réduire les situations d'intimidation, particulièrement chez les filles
- Renforcer le sentiment d'appartenance des élèves, particulièrement chez les filles
- Réviser et bonifier le Code de vie de l'école BES pour l'année scolaire 2026-2027

Les actions / initiatives à maintenir ou abandonner (mesure 2 du plan de lutte)

- Poursuivre l'implantation de l'apprentissage socioémotionnel (ASE) au primaire pour l'année scolaire 2026-2027.
- Poursuivre la mise en œuvre de l'apprentissage socioémotionnel destiné au personnel, développé en collaboration avec le Centre of Excellence for School Climate.
- Maintenir une présence accrue des adultes lors des récréations, avec des dossards facilement repérables afin d'assurer une meilleure visibilité.
- Offrir des activités de sensibilisation portant sur l'utilisation responsable des médias sociaux et des technologies.
- Organiser des activités rassembleuses favorisant le sentiment d'appartenance et un climat scolaire positif.
- Collaborer avec des organismes communautaires afin d'aborder des thèmes précis liés à l'intimidation et à la violence (ÉPIQUE et le SPAL).
- Maintenir l'accès à deux espaces sécurisants favorisant l'autorégulation des élèves (l'Oasis et la salle Zen).
- Mobiliser l'ensemble des intervenants dans la mise en œuvre des mesures de prévention : service de garde, activités parascolaires, etc.
- Tenir des rassemblements mensuels afin de promouvoir les comportements positifs et remettre des certificats soulignant les qualités et forces de caractère des élèves.
- Poursuivre le système des Maisons de BES, regroupant des élèves de tous les niveaux afin de renforcer le sentiment d'appartenance et l'esprit de communauté. Défis mensuels thématiques, système de points

récompensant les comportements positifs et célébrations pour les équipes gagnantes ainsi que pour l'ensemble de l'école. Reconnaissance des élèves **STAR STUDENT**.

- Poursuivre l'utilisation des **Zones de régulation**, incluant les journaux de bord (« bullet journals »), une variété d'outils et de ressources, ainsi que des ateliers portant sur les émotions et les stratégies d'autorégulation.
- Les techniciennes et techniciens en éducation spécialisée (TES) poursuivront leur accompagnement auprès des élèves en mettant l'accent sur la gestion du stress et la résolution de conflits, notamment par des suivis individuels (« check-in »), des discussions, des activités ciblées et les différentes initiatives mises en place à l'école.
- Offrir des ateliers, des initiatives à l'échelle de l'école et des capsules éducatives afin de promouvoir la diversité, l'inclusion et le respect des différences.

Les actions / initiatives à maintenir ou abandonner pour la section des VACS (violences à caractère sexuel)

- Poursuivre l'enseignement du programme **Culture et citoyenneté québécoise (CCQ)**, incluant les contenus en éducation à la sexualité, avec le soutien de la conseillère pédagogique responsable du dossier.
- Maintenir l'entente avec la **Fondation Marie-Vincent** afin d'offrir de la formation au personnel de soutien.
- Poursuivre la formation **Projet Sexto** destinée à la direction et aux TES afin de sensibiliser les élèves au partage d'images intimes (« sextage »), avec l'appui d'un organisme spécialisé.
- Offrir des activités de sensibilisation aux médias sociaux auprès des élèves de la 4e à la 6e année.
- Continuer de transmettre aux parents une documentation pertinente sur ces enjeux.
- Maintenir la collaboration avec l'équipe professionnelle des Services complémentaires du RSB.

Les actions / initiatives à maintenir ou abandonner pour l'intimidation ou violence basée sur des motifs liés notamment à la couleur et à l'origine ethnique ou nationale

- Offrir des ateliers aux élèves portant sur l'affirmation de soi, le respect des différences et les façons appropriées de réagir à des propos ou à des gestes discriminatoires.
- Sensibiliser les élèves tout au long de l'année par l'entremise d'activités et d'événements scolaires tels que la **Journée du chandail orange**, la **Journée du chandail rose**, le **Mois de l'histoire des Noirs**, etc.
- Maintenir des attentes claires dans le **Code de vie** concernant les valeurs de respect, de bienveillance et d'inclusion. Lorsque ces valeurs ne sont pas respectées, mettre en place des mesures éducatives, des démarches de réparation et des réflexions avec les élèves.

Les actions / initiatives à développer pour l'an prochain

- Pour la prochaine année scolaire, mettre davantage l'accent sur la prévention et l'intervention précoces grâce à de nouvelles initiatives qui seront déployées dès l'automne.
- Outiller davantage les élèves afin qu'ils développent des stratégies efficaces de résolution de conflits et leur offrir un accompagnement accru pour qu'ils se sentent soutenus et capables de réagir adéquatement aux comportements négatifs de leurs pairs.
- Prévoir des rappels réguliers lors des rassemblements et en classe afin de renforcer les attentes comportementales et les stratégies enseignées.
- Assigner des techniciennes et techniciens en éducation spécialisée (TES) à l'extérieur durant les récréations afin de soutenir les interactions sociales. Le personnel de surveillance sera également réparti dans des zones ciblées et portera des dossards facilement visibles afin d'assurer une présence accrue dans la cour d'école.